

Saint-Amand-les-Eaux, QP059057 Elnon (Collinière selon le CGET)



Préambule Methodologique

Contexte et objectifs de la mission

Dans le **contexte national de réforme de la politique de la ville**, la Porte du Hainaut devient « chef de file » de cette politique sur le territoire. Le contrat unique d'agglomération a été signé en juin 2015.

10 territoires sont retenus par l'Etat dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire :

- **5 territoires intercommunaux :**
 - Quartier Prioritaire « Centre » (Denain, Douchy-les-Mines, Louches, Haulchin),
 - Quartier Prioritaire « Schneider » (Escaudain, Louches, Roeulx)
 - Quartier Prioritaire « Gambetta » (Louches, Denain, Escaudain)
 - Quartier Prioritaire « Brunehaut » (Escautpont, Raismes, Bruay-sur-l'Escaut)
 - Quartier Prioritaire « Arenberg » (Waller, Bellaing, Raismes)
- **5 territoires communaux :**
 - Quartier Prioritaire « Boulevard de la Liberté » (Douchy-les-Mines)
 - Quartier Prioritaire « Couture Savonnerie » (Escaudain)
 - Quartier Prioritaire « Sabatier » (Raismes)
 - Quartier Prioritaire « Elnon » (Saint-Amand-les-Eaux)
 - Quartier Prioritaire « Elnon » (Saint-Amand-les-Eaux)

En parallèle de l'élaboration de son contrat de ville 2015-2020, une mission de diagnostic stratégique a été confiée à HB Etudes & Conseils en mai 2015.

La mission a pour objectifs de :

- Réaliser un **diagnostic partagé du fonctionnement de chacun des 10 nouveaux quartiers** de la géographie prioritaire de la CAPH,
- Identifier, pour chacun de ces quartiers, **les enjeux stratégiques**,
- Aiguiller la communauté d'agglomération sur la **priorisation et la stratégie d'intervention communautaire**.

La mission s'articule en deux phases :

- Phase I. Diagnostic – Etat des Lieux
- Phase II. Enjeux et Stratégie

Le présent rapport de diagnostic, en complément des 9 autres diagnostics de site, clôture la phase I.

La méthodologie déployée pour la réalisation des 10 diagnostics

Afin d'élaborer les 10 diagnostics stratégiques, plusieurs investigations ont été réalisées :

- Une visite de site de l'ensemble des 10 quartiers retenus,
- Une analyse des documents mis à disposition par la CAPH et les partenaires,
- La réalisation d'entretiens qualitatifs avec les acteurs ressources,
- Le recueil et le traitement de données diverses,
- L'analyse et la production de cartographies,
- La réalisation de réunions techniques avec chaque ville concernée afin de partager un pré-diagnostic et compléter le recueil d'informations.

Les acteurs rencontrés dans le cadre de la démarche sont :

- **Les services de la CAPH**
 - Les services Habitat et Politique de la ville
 - Le service Emploi Insertion
 - Le directeur du Pôle économique et emploi
 - La mission Arenberg Créative Mines
- La **DDTM de Valenciennes**
- Les services du **Département du Nord** (Direction territoriale et UTPAS)
- Les principaux **bailleurs sociaux**
 - Maisons & Cités
 - SIA Habitat
 - SA du Hainaut
- Les **techniciens et élus des communes concernées** par la nouvelle géographie prioritaire :
 - La ville de Denain,
 - La ville de Douchy les Mines,
 - La ville d'Escaudain,
 - La ville d'Escautpont,
 - La ville de Louches,
 - La ville de Saint Amand les Eaux,
 - La ville de Raismes,
 - La ville de Wallers.

Les sources documentaires exploitées

La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et les partenaires ont mis à disposition de **nombreux documents divers et variés**. Nous retenons en particulier :

- Les documents relatifs au SCOT,
- Diverses cartographies de la CAPH (trame verte et bleue, localisation du patrimoine social, identification des cités minières, patrimoine remarquable, etc.)
- Les cartographies de la plateforme du compte foncier
- Données statistiques diverses (traitées en partie par la CAPH à l'échelle des quartiers prioritaires) : RPLS, FILOCOM, majic III, CAF, ANAH, etc.
- Etude opah RU Denain Lourches Escaudain
- Le dossier de candidature PNRU 2 pour la ville de Denain,
- Divers documents et études concernant la commune de Denain,
- L'étude d'aménagement paysager d'une Voie Parc dans le cadre du projet ANRU du site Knox, à ESCAUDAIN,
- Le contrat de ville 2015-2020 en cours de finalisation,
- Le bilan 2014 du PLIE
- Les fiches quartiers DDTM,
- Les documents relatifs à l'ANRU Sabatier – Ville de Raismes (candidature ANRU, bilans des opérations, etc.).
- Les documents et données des bailleurs (état du peuplement des quartiers prioritaires, cartographies, réflexions dans le cadre du contrat de ville 2015-2020, etc.).
- Etc.

De nombreuses autres données ont été mises à disposition (notamment les données des bailleurs sur l'occupation de leur patrimoine), mais toutes n'ont pu être traitées dans le cadre des diagnostics.

En effet, l'objectif étant – à terme une analyse comparative entre les 10 sites retenus – le choix méthodologique a été de retenir un socle commun aux 10 sites.

Précautions relatives aux données chiffrées exploitées

Au regard des données statistiques disponibles, peu de sources de données publiques existent à l'échelle des nouveaux quartiers prioritaires.

Afin de pouvoir dégager des données et tendances à l'échelle de nos quartiers, la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut a réalisé un important travail d'exploitation des bases de données, en particulier :

- Les données MAJIC III en date du 31/12/2013, exploitées par la CAPH,
- Les données RPLS 2014 sur le patrimoine social, exploitées par la CAPH,

En complément, d'autres données ont été exploitées :

- Les indicateurs clés de la politique de la ville du dispositif Revenus Fiscaux Localisés 2011 (INSEE) à l'échelle des quartiers prioritaires,
- Les données INSEE 2011 à l'échelle des IRIS (données habitat et population),
- Les données des bailleurs.

Nous avons également exploité les données INSEE à l'échelle des IRIS, bien qu'elles ne correspondent pas précisément aux périmètres de la nouvelle géographie prioritaire.

Néanmoins, il s'agissait des seules données disponibles permettant d'approcher la réalité de nos quartiers au regard notamment des indicateurs emploi, et formation.

A titre indicatif, la planche sur les données de cadrage apporte une précision sur la part de la surface du quartier prioritaire contenu dans les iris analysés.

Ainsi, les données présentées dans le diagnostic qui suit, mobilisent différentes sources à différentes échelles. Il convient ainsi d'être vigilant quant à l'interprétation de celles-ci.

SOMMAIRE

I. ELEMENTS DE CADRAGE	5
II. LE SITE DANS SON ENVIRONNEMENT	6
II.1. LOCALISATION DANS LA VILLE	6
II.2. L'ACCESSIBILITE DU SITE	6
II.3. LA TRAME VERTE ET BLEUE ET QUALITES PAYSAGERES	8
II.4. LE PATRIMOINE REMARQUABLE	9
III. LE SITE AU REGARD DES PROJETS ET POTENTIALITES.....	10
III.1. LES COMPOSANTES DU SITE	10
III.2. ETAT DE LA DYNAMIQUE DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET DES PROJETS	11
III.3. LA MOBILISATION DES CLAUSES D'INSERTION.....	11
IV. REGARD SUR L'HABITAT	12
IV.1. DONNEES DE CADRAGE SUR LE PERIMETRE QPV	12
IV.2. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE DE LOGEMENTS	13
IV.3. LES PROJETS HABITAT	16
V. REGARD SUR LA POPULATION	17
V.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DU SITE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE	17
V.2. EN COMPLEMENT, QUELQUES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES (ECHELLE IRIS).....	18
V.3. EN GUISE DE SYNTHESE, NOUS RETENONS SUR LE QUARTIER ELNON	22
VI. LES ENJEUX SOCIAUX DU SITE.....	23
VII. LES RESSOURCES MOBILISABLES SUR LE QUARTIER.....	24
VII.1. EQUIPEMENTS ET SERVICES.....	24
VII.2. REGARD SUR LA PLACE DES HABITANTS ET LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	28
VIII. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE	29

I. ELEMENTS DE CADRAGE

Au regard des sites classés en géographie prioritaire, il s'avère qu'une **erreur de dénomination** par le CGET a été commise sur la commune de Saint-Amand-les-Eaux.

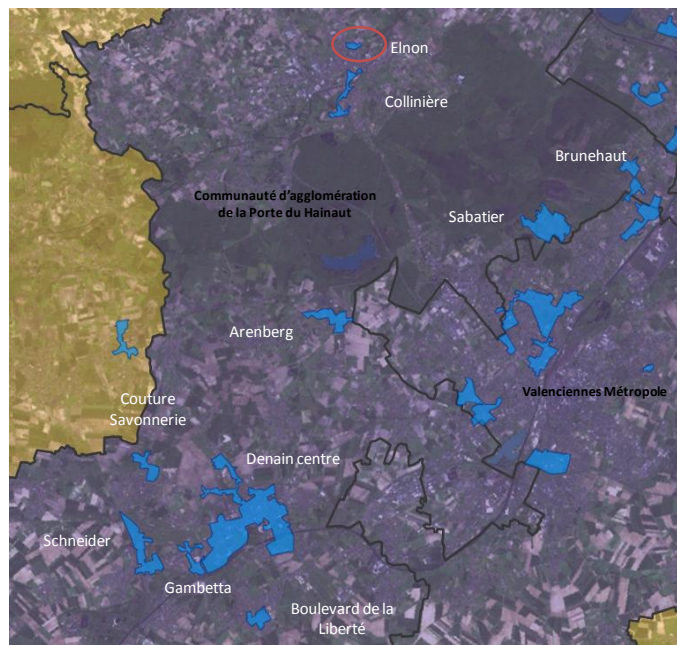
En effet, le site QPV nommé « Elnon » correspond en réalité au quartier « Collinière ». Inversement le site QPV nommé « Elnon » correspond à d'autres sous ensembles de la ville : Le moulin des Loups (intégrant le site Elnon) et une partie du centre ville. Néanmoins, le choix est fait de conserver la dénomination fournie par l'Etat dans un souci de cohérence avec les éventuelles demandes de subvention à venir.

Le quartier en géographie prioritaire « Elnon » recense **1436 habitants**, ce qui représente 5% de l'ensemble de la population habitant en géographie prioritaire sur la CAPH.

Le nombre de logements est de **588 logements** (Source : Traitement CAPH des données cadastrales MAJIC III au 31 /12/2013).

Le revenu Médian de ce quartier est de **9100 €**.

Au regard des zonages Iris INSEE, 100% du quartier Politique de la ville est contenu dans l'iris centre 1.



Source : <http://www.geoportail.gouv.fr>

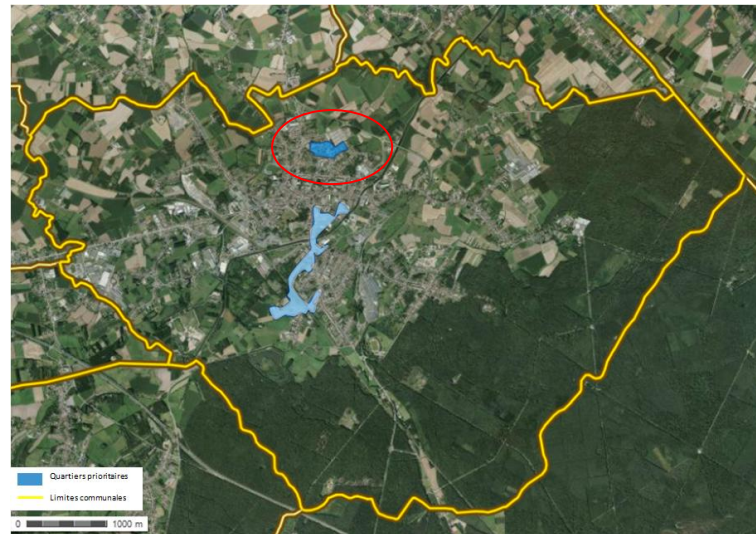


Source : CAPH

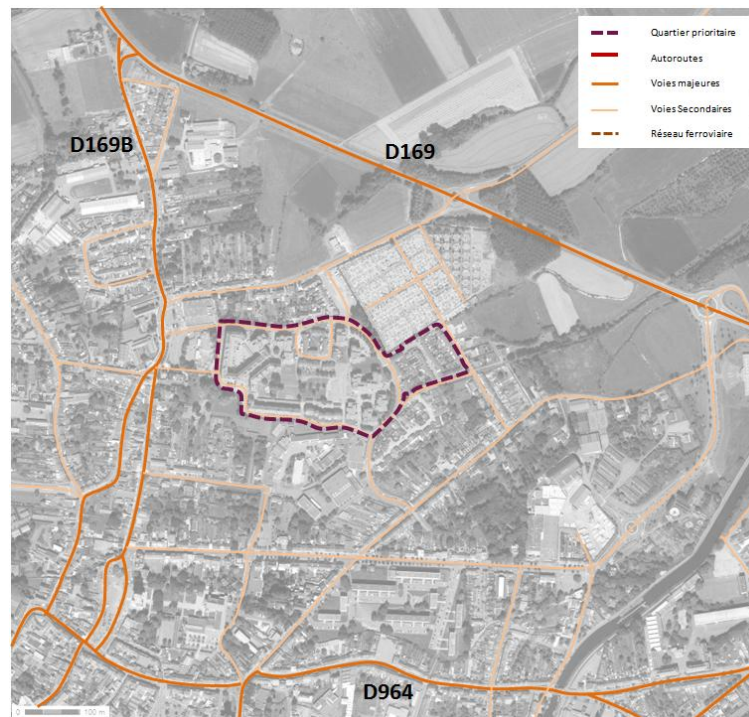
Code	Nom du quartier prioritaire	Commune(s) concernée(s)	Commune Majoritaire	Population en géographie prioritaire 2011	Part du site / l'ensemble de la géographie prioritaire de la CAPH	Revenu médian
QP059050	Centre	Denain, Douchy-les-Mines, Louches, Haulchin	Denain	13980	46%	8 000 €
QP059051	Boulevard De La Liberté	Douchy-les-Mines	Douchy-les-Mines	3440	11%	8 400 €
QP059055	Sabatier	Raismes	Raismes	2820	9%	10 700 €
QP059052	Schneider	Escaudain, Louches, Roeulx	Escaudain	2290	7%	8 700 €
QP059059	Arenberg	Wallers, Bellaing, Raismes	Wallers	1750	6%	10 500 €
	Elnon	Saint-Amand-les-Eaux	Saint-Amand-les-Eaux	1436	5%	9 100 €
QP059056	Brunehaut	Escautpont, Raismes, Bruay-sur-l'Escaut	Escautpont	1271	4%	9 700 €
QP059054	Gambetta	Louches, Denain, Escaudain	Louches	1243	4%	9 000 €
QP059053	Couture Savonnerie	Escaudain	Escaudain	1200	4%	10 600 €
	Collinière	Saint-Amand-les-Eaux	Saint-Amand-les-Eaux	1106	4%	10 100 €
Total des 10 territoires en géographie prioritaire de la CAPH				30536	100%	

Source : INSEE, Revenus fiscaux Localisés

Code	Nom du quartier prioritaire	Libellé de l'IRIS	Part de la surface du quartier prioritaire dans l'IRIS
QP059057	Elnon	Centre 1	100%



Source : <http://www.geoportail.gouv.fr>



II. LE SITE DANS SON ENVIRONNEMENT

II.1. LOCALISATION DANS LA VILLE

Le **site « Elnon »** est **situé au nord** de la commune de Saint-Amand-les-Eaux. Il est enserré dans le tissu urbain et constitue une enclave d'habitat collectif.

II.2. L'ACCESSIBILITE DU SITE

Le réseau viaire

Deux voies majeures permettent l'accès au site :

- La D169 (rocade Nord),
- La D169B (Rue du Faubourg de Tournai), qui constitue l'un des accès Nord vers le centre ville (Moins d'un kilomètre pour accéder au centre ville).



Source : <https://www.google.fr/maps>

- La D268, rue de Nivelle qui borde le site au Nord

Le site « Elnon » dispose d'un maillage viaire composé en **majorité de voies secondaires résidentielles**. Les **voies douces** sont privilégiées au cœur du quartier. Ainsi, le cœur du quartier n'est pas maillé par des voies routières. L'accès routier reste limité aux riverains vers le stationnement résidentiel.

Le maillage en transports en commun

La commune de Saint-Amand-les-Eaux bénéficie de deux réseaux interurbains qui s'entremêlent. Quelques unes de ces lignes traversent le site « Elnon » :

Le réseau Arc en Ciel 2 est présent sur Saint-Amand-les-Eaux avec 3 lignes de bus dont aucune **ne traverse le site « Elnon »**.

Le réseau Transvilles est présent sur Saint-Amand-les-Eaux avec six lignes de bus dont **deux desservent le site au point d'arrêt « Platanes »** :

- La ligne 12 : Saint Amand Elnon / Anzin Hôtel de ville
- La ligne 121 : Saint Amand Thermal / Saint Amand Parc

Le réseau TER du Nord-Pas-de-Calais est représenté sur Saint-Amand-les-Eaux avec un **pôle d'échange attractif**, localisé à environ deux kilomètres du quartier prioritaire « Elnon ». Cette gare SNCF se situe plus particulièrement sur trois lignes du réseau :

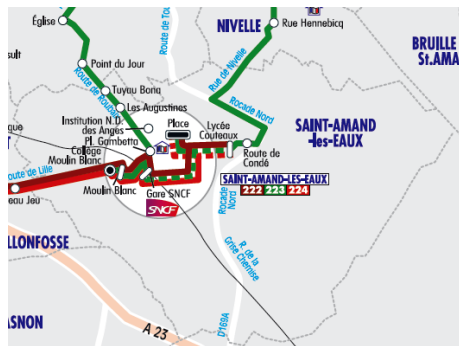
- La ligne 16 : Jeumont-Aulnoye-Valenciennes-Lille
- La ligne 17 : Charleville-Hirson-Lille
- La ligne 20 : Cambrai-Valenciennes-Lille

Au regard des dessertes sur ces trois lignes TER, le temps de trajet au départ de la gare de Saint-Amand-les-Eaux vers :

- Valenciennes est d'environ 10 minutes
- Aulnoye-Aymeries est d'environ 20 minutes
- Lille est d'environ 40 minutes

De plus, d'après les fiches horaires de la SNCF, sur ces trois lignes, nous relevons :

- environ 30 trains circulent tous les jours de la semaine, avec une fréquence plus importante en heures de pointe,
- environ 20 trains le samedi,
- environ 12 trains le dimanche et jours fériés.



<http://www.arc-en-ciel2.fr>



Source : <http://www.transvilles.com>

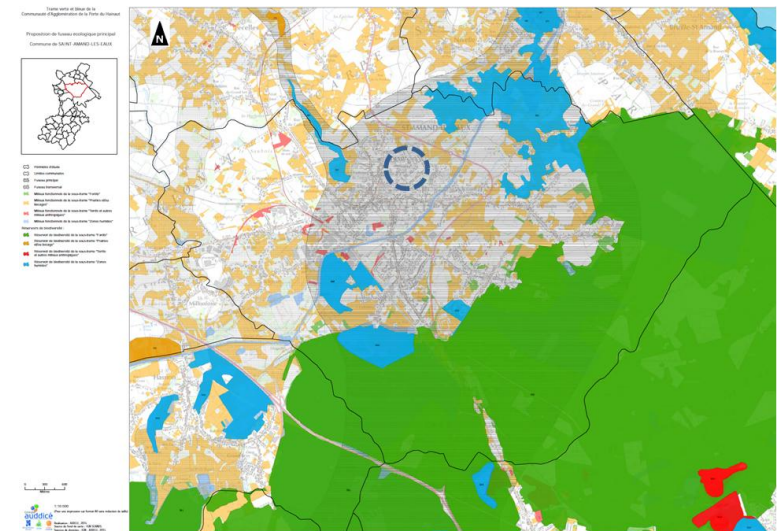
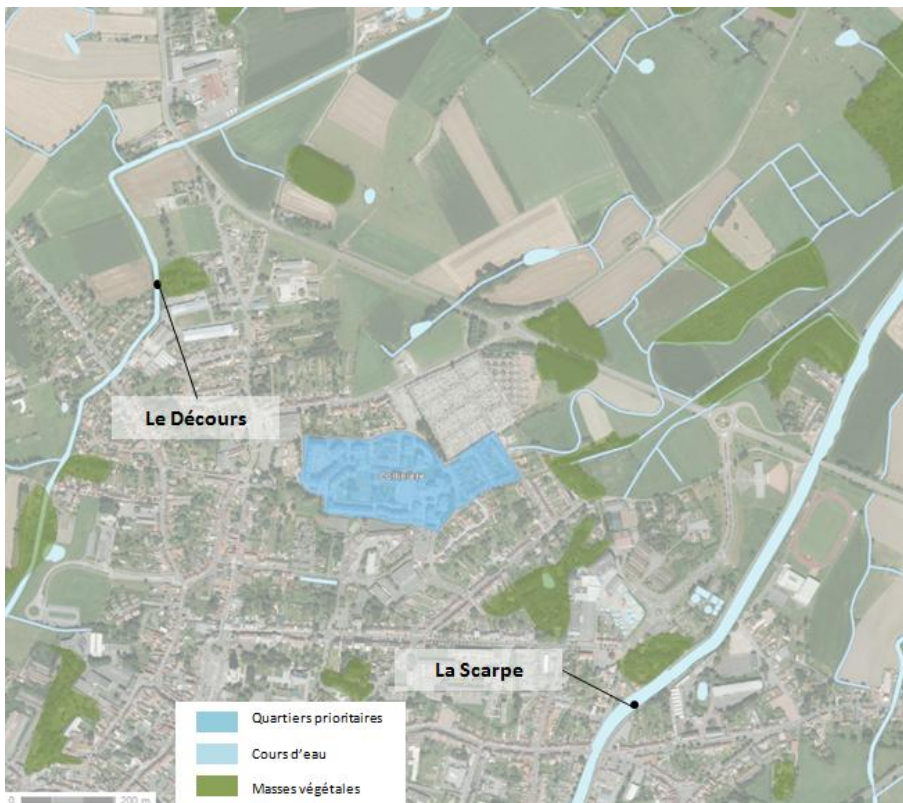


Source : <http://www.ter.sncf.com>

II.3. LA TRAME VERTE ET BLEUE ET QUALITES PAYSAGERES

Au regard de la trame verte et bleue, le site Elnon, situé au cœur du tissu urbain, **n'intègre pas de zones aux spécificités écologiques.**

Néanmoins, la commune est intégrée au « Parc Naturel Régional » et regroupe des réservoirs de biodiversité avec : sur la partie Sud, la **forêt domaniale Raismes – Saint Amand les Eaux – Wallers** et les nombreuses **zones humides** aux pourtours de la commune.



Source : CAPH



La Scarpe

II.4. LE PATRIMOINE REMARQUABLE

Le quartier de l'Elnon ne comporte pas de patrimoine classé à l'Unesco.

La ville de Saint Amand les Eaux identifie plusieurs éléments de patrimoines remarquables sur la commune :

- La tour Abbatiale
- Echevinage
- Fonds patrimonial "Serge Moriamez"
- Vestiges de l'Abbaye et représentations
- Ancien corps de garde (OT)
- Théâtre
- Maison Louise de Bettignies
- Patrimoine rendant hommage aux personnalités
- Edifices religieux
- Patrimoine divers
- Patrimoine thermal
- Patrimoine industriel
- Patrimoine naturel



Tour Abbatiale



Théâtre



Echevinage



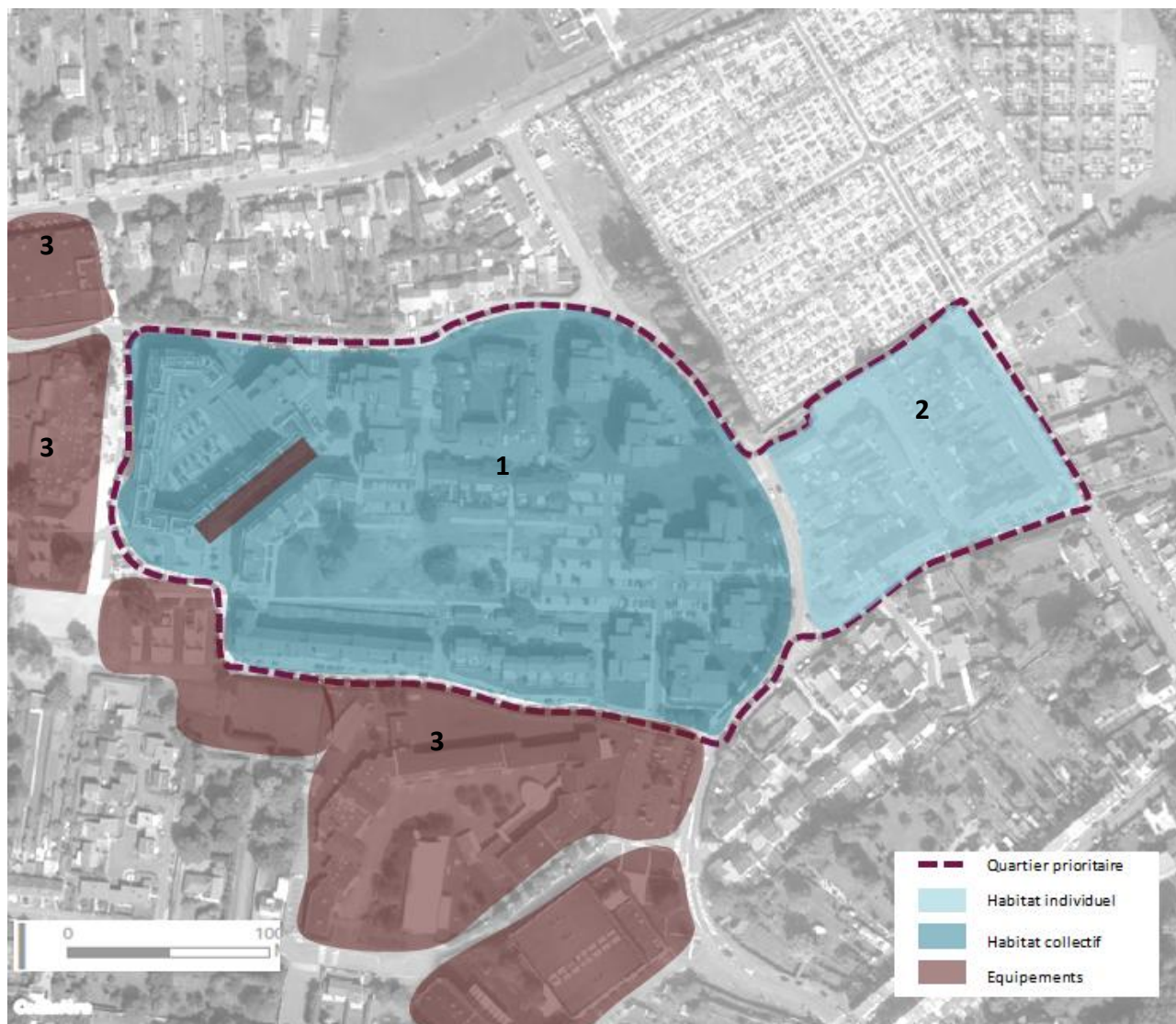
Eglise Saint Martin



Les thermes

III.LE SITE AU REGARD DES PROJETS ET POTENTIALITES

III.1. LES COMPOSANTES DU SITE



Le site Elnon se compose en trois grandes composantes :

- **Une zone d'habitat collectif, au cœur du site (1),**
- **Une zone d'habitat individuel, à l'Est du site (2),**
- **Plusieurs zones d'équipements et de services (3), aux abords du site**

A noter la présence de quelques équipements en pied d'immeuble au cœur de la Résidence les Palombes (Ludothèque et espaces dédiés à la Petite enfance)

La cité Elnon a été rénovée avec la résidentialisation des espaces publics et la mise en place de jeux pour enfants.

« Elle a été rénovée à hauteur de 7 millions d'euros avec des extérieurs complètement rénovés...on a l'inauguration le 19 juin des jeux pour enfants...L'enjeu est de respecter l'espace public avec un travail à faire avec les habitants. »

Le site ne comporte **pas de potentialités foncières et de zones à urbaniser.**

Une zone d'extension urbaine est envisagée au Nord de la commune sur les zones agricoles encerclant le cimetière comme le montre la carte ci-dessous.



Source : Etude compte foncier CAPH

III.2. ETAT DE LA DYNAMIQUE DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET DES PROJETS

Le Fonds Départemental pour l'Aménagement du Nord (FDAN) a été mobilisé sur le site.

Le site de l'Elnon a fait l'objet d'un vaste projet avec:

- La résidentialisation des immeubles
- L'aménagement des espaces publics dont la mise en œuvre du Tri enterré.

(Faute de document mis à disposition, le détail du projet ne peut être exposé ici)

Nous ne relevons pas d'autres projets structurants sur ou à proximité du site.

III.3. LA MOBILISATION DES CLAUSES D'INSERTION

Le tableau suivant présente les opérations réalisées du 01/01/2011 au 31/05/2015 sur lesquelles des heures d'insertion ont été appliquées.

Ainsi, au total sur **4 opérations réalisées depuis 2011 sur la ville de St Amand les Eaux sur le QPV de l'Elnon, 3691 heures d'insertion ont été effectuées pour un total de 11 participants.**

Maitre d'Ouvrage	Opération	Heures d'insertion Réalisées	Nombre de Participants
Ville de St Amand	ZAC Elnon TF	1414	3
Ville de St Amand	ZAC Elnon TC1	983	3
Ville de St Amand	ZAC Elnon TC2	963	3
Ville de St Amand	ZAC Elnon TC3	331	2
Ensemble		3691 heures	11 participants

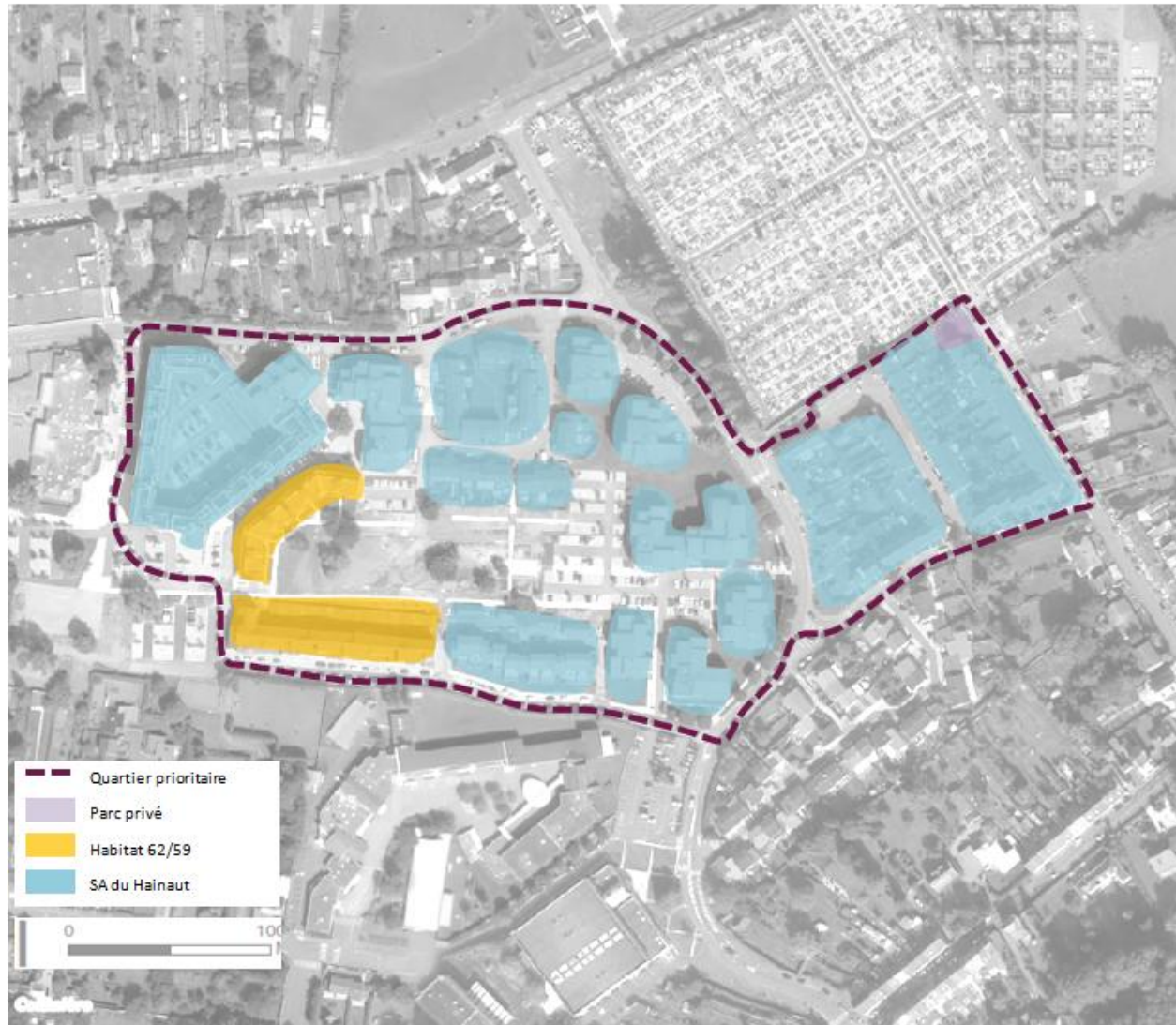
Source Service emploi de la CAPH

Sur la base des informations transmises en juin 2015 au service emploi de la CAPH par les donneurs d'ordre, les opérations suivantes sont identifiées comme des opérations à venir qui mobiliseront des heures d'insertion bénéficiant en priorité aux territoires en géographie prioritaires :

- Ville de Saint-Amand-les-Eaux : Aménagement de la ZAC de l'Elnon TF+TC1+TC2+TC3 (Voiries)

IV. REGARD SUR L'HABITAT

IV.1. DONNEES DE CADRAGE SUR LE PERIMETRE QPV



Le quartier prioritaire Elnon est composé de **588 logements majoritairement collectifs**.

Ce secteur représente 7% du parc de logements de la ville.

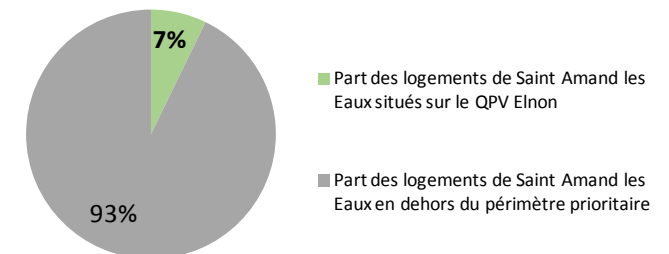
L'ensemble des logements du site sont des logements sociaux.

Deux bailleurs sont présents sur le site :

- La majorité des logements appartient à la SA du Hainaut (logements collectifs et individuels)
- Habitat 62/59 possède également du patrimoine collectif au Sud Ouest du quartier prioritaire.

Une parcelle privée est localisée en bordure de quartier au Nord Est du périmètre (1 logement privé recensé).

SAINT AMAND LES EAUX : PART DES LOGEMENTS EN QPV ELNON SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE



IV.2. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE DE LOGEMENTS

REPARTITION DES LOGEMENTS EN 2011

Territoire	Logements en 2011	Résidences principales en 2011	Résidences secondaires et logements occasionnels en 2011	Logements vacants en 2011	Maisons en 2011	Appartements en 2011
Elnon - Centre 1	1091 (100%)	1042 (95,5%)	1 (0,1%)	48 (4,4%)	530 (48,6%)	561 (51,4%)
Ville de Saint Amand les Eaux	7543 (100%)	6978 (92,5%)	72 (1%)	493 (6,5%)	5419 (71,8%)	2113 (28%)
CAPH	62497 (100%)	57937 (92,7%)	255 (6,9%)	4295 (6,9%)	54577 (87,3%)	7752 (12,4%)

Source : INSEE recensement 2011.

Les données exploitées dans cette partie visent à poser un état de l'offre de logements à l'échelle du quartier prioritaire.

Les données et échelles existantes ne nous permettent pas de disposer de données précises sur les logements situés sur les nouveaux périmètres en géographie prioritaire. Nous avons donc croisé plusieurs sources de données :

- Les données MAJIC III en date du 31/12/2013, exploitées par la CAPH,
- Les données RPLS sur le patrimoine social 2014 exploitées par la CAPH,
- Les données INSEE 2011,
- Les données des bailleurs Maisons et Cités, SIA Habitat et SA du Hainaut.

Certains écarts peuvent apparaître entre les données issues des différentes sources.

Quelques données de référence à l'échelle de la commune de Saint Amand les Eaux

En 2011, sur la base du recensement INSEE, la ville de Saint Amand les Eaux comptabilise 7543 logements, dont 6978 résidences principales.

71.8% de l'ensemble des logements de la commune sont des logements individuels et 28% sont des logements collectifs.

Au regard du statut d'occupation, les résidences principales de la ville de Saint Amand les Eaux se répartissent de la manière suivante :

- 53% sont des logements occupés par des propriétaires,
- 46% sont occupés par des locataires (parc privé et parc social),

L'iris centre 1 correspondant à l'Elnon se distingue par une plus faible proportion de résidences principales occupées par des propriétaires. Ce quartier est composé majoritairement de logements collectifs sociaux.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2011 :

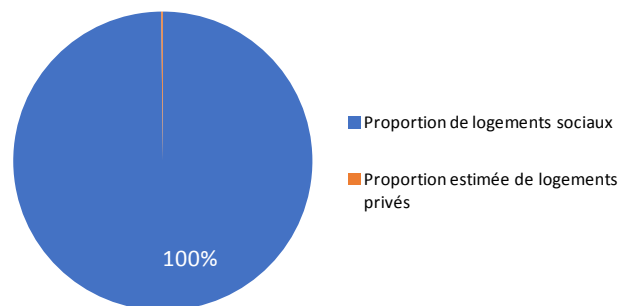
- 56.2% des résidences principales sont occupées par des propriétaires.
- 41.6% des résidences principales sont occupées par des locataires.
- 2.2% sont des logements occupés gratuitement

REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION EN 2011

Territoire	Résidences principales en 2011	Résidences principales occupées par des propriétaires en 2011	Résidences principales occupées par des locataires en 2011	Résidences principales HLM louée vide en 2011	logé gratuit en 2011
Elnon - Centre 1	1042	339 (33%)	688 (66%)	607 (58%)	14 (1%)
Ville de Saint Amand les Eaux	6978	3674 (53%)	3179 (46%)	1514 (22%)	125 (2%)
CAPH	57937	33459 (58%)	23099 (40%)	10828 (19%)	1378 (2%)

Source : INSEE recensement 2011.

RÉPARTITION DES LOGEMENTS SELON LE TYPE DE PARC SUR LE QPV ELNON



REPARTITION DES LOGEMENTS PAR BAILLEUR ET PAR CITE, ET SELON LA NATURE DES LOGEMENTS

Bailleur	Cité	Nombre total de logements	Nombre de logements individuels	Nombre de logements collectifs
Habitat 62/59	Les Palombes	92		92
SA du Hainaut	Castel Forte	32		32
SA du Hainaut	Monte Casino	17		17
SA du Hainaut	Stavelot	31		31
SA du Hainaut	Belvedere	34		34
SA du Hainaut	Garigliano	28		28
SA du Hainaut	Monna Casale	17		17
SA du Hainaut	Orvietto	33		33
SA du Hainaut	La Louve	30		30
SA du Hainaut	Rémus	20		20
SA du Hainaut	Romulus	30		30
SA du Hainaut	Cascades	24		24
SA du Hainaut	Le Mansio	36	12	24
SA du Hainaut	Les 7 Saules	52	52	
SA du Hainaut	Nicolas Dubois	111		111
Total des logements		587	64	523
		100%	11%	89%

Source : RPLS 2014, exploitation CAPH

A l'échelle du quartier en géographie prioritaire

Le quartier prioritaire l'Elnon recense environ **588 logements** (source : données MAJIC III en date du 31/12/2013), ce qui représente 7% du patrimoine de logements de la commune.

587 logements sociaux et 1 logement privé sont recensés sur ce quartier prioritaire.

Zoom sur le patrimoine social du quartier prioritaire

Les logements sociaux du quartier prioritaire sont principalement des logements collectifs (89% de l'ensemble du patrimoine social, soit 523 logements).

64 logements individuels sont également recensés sur le périmètre.

495 logements appartiennent au bailleur SA du Hainaut (soit 84% du patrimoine situé sur le quartier) et 92 logements collectifs au bailleur Habitat 59/62.

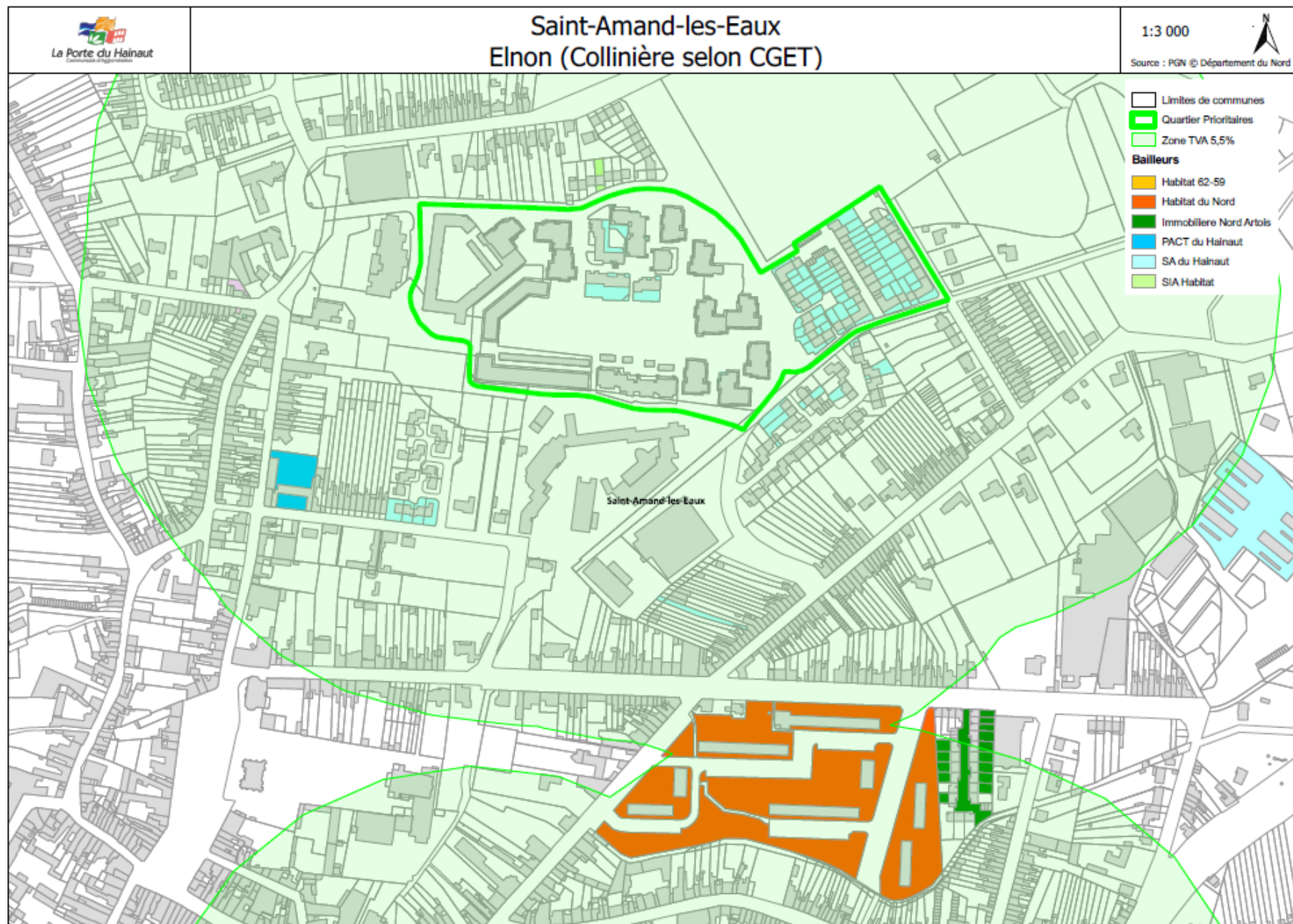
Le quartier prioritaire se décompose en plusieurs parties :

- La résidence **les Palombes** du bailleur Habitat 62/59 : 92 logements collectifs.
- La résidence **Nicolas Dubois** : 111 logements collectifs SA du Hainaut
- Les résidences **Orvietto, belvedere garigliano et monna casale** situées place du Maréchal Juin : 112 logements collectifs,
- Les résidences **Stavelot, castel forte et monte cassino** sont situées place du maréchal Juin : 80 logements collectifs.
- Les résidences **Remus, Romulus, la Louve** : 80 logements collectifs
- La résidence **les Cascades** : 24 logements collectifs

La résidence **Le Mansio** se décompose en deux parties :

- 12 logements individuels,
- 24 logements collectifs.

Enfin, la résidence **les 7 saules** regroupent 52 logements individuels.



IV.3. LES PROJETS HABITAT

Les projets réalisés ou en cours

Construits dans les années 1980, les appartements locatifs sociaux de la ZAC de l'Elnon ont fait l'objet de **travaux de rénovation et de réhabilitation importants** (traitement des façades, couverture, sécurisation des installations électriques, sécurisation des entrées, remplacement des sanitaires, interventions sur les parties communes, etc).

À cette réhabilitation importante, s'est ajouté le remplacement du chauffage électrique par un chauffage collectif à basse température et la création de deux chaufferies.

La ZAC de l'Elnon bénéficie d'un **important programme de requalification sur cinq ans**, sur les voiries et aménagements divers.

Une aire de jeux pour enfants vient d'être livrée en juin 2015.

Les projets programmés

Il n'y a pas de projets programmés sur ce quartier prioritaire, en dehors du programme de requalification en cours.

Des réflexions en cours

Nous ne relevons pas de réflexions en cours au-delà de l'intervention actuelle sur l'aménagement des espaces publics.

« L'Elnon est en pleine rénovation avec 0 euros de subvention ... les extérieurs seront complètement rénovés.... »

« La cité de l'Elnon c'est 2000-2500 habitants, c'est le plus gros site HLM de la ville »

« La réhabilitation des logements est terminée sur l'Elnon ... on a trois gardiens dont deux sur le site ... Quelques individuels qui mixent Il n'existe pas de problématiques particulières sur ce site... il y a des services aussi la ludothèque en pied de résidence, un point d'accueil qui a ouvert sur le site en 2013 ... et la mairie est en train d'aménager les espaces publics ! »

« La ZAC de l'Elnon est très demandée car ce sont des logements agréables et il y a eu les réhabilitations ...

LA POPULATION DES QUARTIERS EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA CAPH

Nom du quartier prioritaire	Population en géographie prioritaire	Nombre de ménages estimé	Part des personnes de moins de 14 ans	Part des ménages de 6 personnes et plus	Part des ménages monoparentaux avec jeunes enfants uniquement
Centre	13980	5298	25,2%	7,6%	6,7%
Boulevard De La Liberté	3440	1311	23,3%	5,3%	9,0%
Schneider	2290	853	26,9%	7,7%	7,6%
Couture Savonnerie	1200	457	20,6%	4,8%	4,2%
Gambetta	1243	469	24,7%	8,5%	3,4%
Sabatier	2820	1091	21,9%	5,9%	5,4%
Brunehaut	1271	487	20,0%	6,3%	4,2%
Elnon	1436	602	23,9%	4,4%	8,9%
Collinière	1106	463	20,2%	5,0%	4,5%
Arenberg	1750	682	21,0%	8,3%	3,6%

LES REVENUS DES MENAGES

Nom du quartier prioritaire	Revenu médian 2011	Seuil de bas revenu	Indicateur de dispersion du revenu (déclaré) par unité de consommation en 2011	Part des bas revenus en 2011	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage
Centre	8 000 €	10 700 €	135	38,7%	23,6%
Boulevard De La Liberté	8 400 €	10 700 €	120,9	34,2%	26,3%
Schneider	8 700 €	10 700 €	118,6	37,1%	27,0%
Couture Savonnerie	10 600 €	10 700 €	88	24,3%	24,5%
Gambetta	9 000 €	10 700 €	101,7	30,5%	29,3%
Sabatier	10 700 €	10 700 €	87,4	24,7%	23,4%
Brunehaut	9 700 €	10 700 €	89,5	25,1%	24,4%
Elnon	9 100 €	11 500 €	98,2	27,4%	25,5%
Collinière	10 100 €	11 500 €	92,7	22,0%	22,6%
Arenberg	10 500 €	10 700 €	81,5	17,0%	24,6%

Source : INSEE, Revenus fiscaux Localisés

V. REGARD SUR LA POPULATION

V.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DU SITE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE

Suite au décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014, des indicateurs clés de la politique de la ville – issus du dispositif Revenus Fiscaux Localisés 2011 – sont mis à disposition par l'INSEE sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville 2015.

Le quartier en géographie prioritaire de l'Elnon regroupe une population de **1436 habitants, répartis en 602 ménages** (estimation réalisée par les services de la CAPH). Cela représente 5% de la population totale résidant en géographie prioritaire sur l'ensemble de l'agglomération.

Ce quartier prioritaire est composé très majoritairement de logements collectifs.

Les spécificités suivantes sont mises en exergue sur ce territoire :

- 23.9% de la population est âgée de moins de 14 ans,
- La part des ménages monoparentaux avec jeunes enfants uniquement y est particulièrement élevé (8.9%). Après le boulevard de la Liberté, il s'agit du quartier concentrant le plus de ménages monoparentaux.
- La part des grands ménages (composés de 6 personnes et plus) y est faible au regard des autres quartiers (4.4%, soit le taux le plus faible des sites retenus).

Le **revenu médian des habitants du quartier de l'Elnon en 2011 est de 9100 euros**.

Sur les 10 sites retenus, quatre ont un revenu médian plus faible et cinq ont un revenu médian plus élevé.

La part des bas revenus atteint 27.4%. en 2011 et la part des ménages recevant au moins une allocation de chômage est de 25.5%.

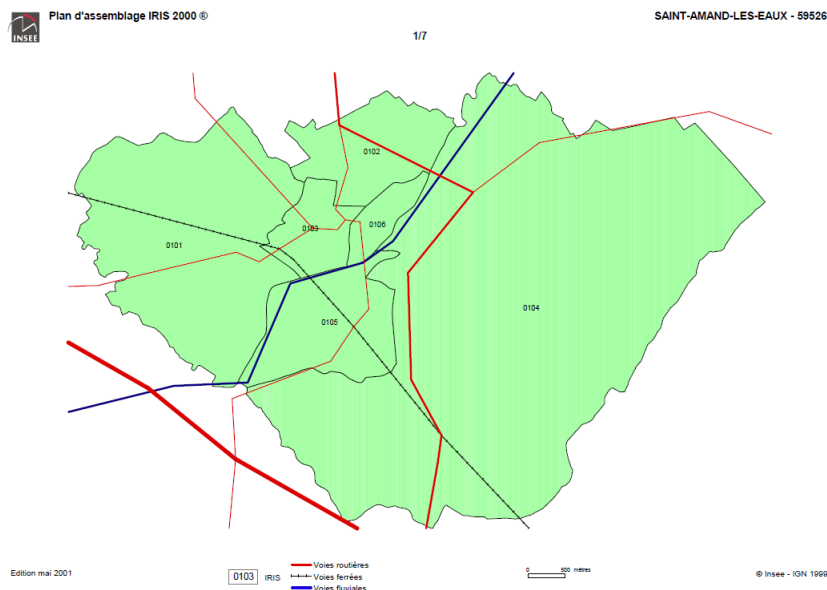
Ces proportions se situent dans la moyenne, au regard des autres territoires en politique de la ville.

Définitions :

L'indicateur de dispersion est le rapport entre l'écart interquartile (troisième quartile moins premier quartile) à la médiane, exprimé en %.

Part des bas revenus : part de la population vivant sous le seuil de bas revenus.

Le seuil de bas revenus repose sur une définition statistique. La définition du seuil et son calcul au niveau national ont été revus en 2006. Le seuil de bas revenus est fixé dorénavant à 60 % du niveau de vie médian pour se rapprocher des standards européens.



V.2. EN COMPLEMENT, QUELQUES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES (ECHELLE IRIS)

Les analyses suivantes se basent sur les données transmises par le CGET à l'échelle IRIS, dans le cadre du diagnostic territorial réalisé (KIT de données sexuées).

Des précautions sont à prendre, car les périmètres IRIS ne sont pas identiques aux découpages de la nouvelle géographie prioritaire.

Néanmoins, les données à l'échelle IRIS permettent de disposer de données sur l'activité, l'âge et la formation des populations.

100% de la surface du quartier Prioritaire de l'Elnon est contenue dans l'IRIS 595260102 centre 1.

Code	Nom du quartier prioritaire	Numéro de l'iris	Libellé de l'IRIS	Part de la surface du quartier prioritaire dans l'IRIS	Nombre d'habitants
QP059057	Elnon	595260102	Centre 1	100%	2640

REPARTITION DE LA POPULATION SELON LES AGES

	Elnon - Centre 1	Ville de Saint Amand les Eaux	CAPH
0-14 ans	579 (22%)	3074 (18%)	33155 (21%)
15 - 29 ans	552 (21%)	3375 (20%)	29727 (19%)
30-44 ans	513 (19%)	3279 (20%)	30857 (20%)
45-59 ans	535 (20%)	3314 (20%)	31343 (20%)
60-74 ans	279 (11%)	2130 (13%)	19155 (12%)
75 ans et plus	181 (7%)	1525 (9%)	12793 (8%)
Nombre total d'habitants	2640 (100%)	16697 (100%)	157029 (100%)

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

22% de la population de l'iris a moins de 14 ans

En 2010, 22% de la population qui vit sur l'iris centre 1 a moins de 14 ans (soit 4 points de plus qu'à l'échelle communale et 1 point de plus par rapport à l'EPCI).

43% de la population a moins de 30 ans (soit + 5 points par rapport à la commune de Saint Amand les Eaux et + 3 points par rapport à l'agglomération).

L'iris centre 1 concentre une part légèrement plus faible de population âgée de plus de 60 ans : 11% de la population est âgée de 60 à 74 ans et 7% est âgée de plus de 75 ans (soit 2 points de moins que sur l'ensemble de la commune et 1 point de moins qu'au niveau de l'EPCI).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- La part de population âgée de moins de 14 ans est de 20%.
- La part de population âgée de plus de 75 ans est de 7%.

REPARTITION DES MENAGES SELON LA COMPOSITION FAMILIALE

	Elnon - Centre 1	Ville de Saint Amand les Eaux	CAPH
Ménages 1 personne	274 (26%)	2144 (31%)	15806 (27%)
Ménages Couples sans enfant	216 (21%)	1803 (26%)	14765 (26%)
Ménages Couple avec enfant(s)	334 (32%)	1991 (29%)	19371 (34%)
Ménages familles monoparentales	202 (19%)	826 (12%)	6235 (11%)
Ménages Autres sans famille	15 (1%)	164 (2%)	1391 (2%)
Nombre de Ménages	1042	6928	57568

Source : INSEE recensement 2010.

TAUX D'ACTIVITE DES 15-64 ANS

Territoire	Nombre d'actifs femmes âgées de 15 à 64 ans	Taux femmes (en %)	Nombre d'actifs hommes âgés de 15 à 64 ans	Taux hommes (en %)
Elnon - Centre 1	566	59,0%	536	68,7%
Ville de Saint Amand les Eaux	3554	64,0%	3986	75,5%
CAPH	29470	58,1%	36820	74,2%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

TAUX D'EMPLOI DES 15- 64 ANS (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes en emploi (15-64 ans)	%	Nombre d'hommes en emploi (15-64 ans)	%
Elnon - Centre 1	408	42,6%	452	57,9%
Ville de Saint Amand les Eaux	2957	53,2%	3432	65,0%
CAPH	23788	46,9%	30592	61,7%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Une plus forte concentration de ménages avec enfants sur l'iris Centre 1

En 2010, l'iris centre 1 correspondant à l'Elnon concentre 32% de couples avec enfants, et surtout 19% de familles monoparentales.

La part de familles monoparentales est nettement plus élevée que sur le reste de la commune de Saint Amand les Eaux (+ 7 points) et que sur l'ensemble de l'agglomération (+8 points).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- La part des ménages d'une personne est de 30.5%
- La part des couples sans enfants est de 25.9%
- La part des couples avec enfants est de 31.1%
- La part de familles monoparentales est de 10%

Des taux d'activité féminin et masculin plus faibles sur l'iris que sur l'ensemble de la commune

En 2010, 64% des femmes de 15 à 64 ans habitant la commune de Saint Amand les Eaux sont présentes sur le marché du travail (en emploi ou à la recherche d'un emploi). C'est supérieur de 5.9 points à la moyenne de la communauté d'agglomération.

Sur l'Elnon, la proportion est plus faible : 59% (soit 5 points de moins qu'à l'échelle communale) mais elle se situe dans la moyenne de l'EPCI.

Chez les hommes, le taux d'activité sur l'iris centre 1 est également plus faible que sur l'ensemble de la commune de Saint Amand les Eaux (- 6.8 points) et que sur la moyenne de l'agglomération (- 5.5 points).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- Le taux d'activité féminin est de 62.1%.
- Le taux d'activité masculin est de 73.9%

Des taux d'emploi plus faibles sur l'iris qu'à l'échelle communale

En 2010, 42.6% des femmes de 15 à 64 ans vivant sur l'iris centre 1 sont en emploi, ce qui est inférieur de 10.6 points à la moyenne communale et inférieur de 4.3 points à la moyenne de l'EPCI.

La tendance est similaire chez les hommes : 57.9% des hommes sont en emploi, soit 7.1 points de moins que sur l'ensemble de Saint Amand les Eaux, et 3.8 points de moins que sur la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- Le taux d'emploi féminin est de 52%.
- Le taux d'emploi masculin est de 62.9%.

TAUX D'EMPLOI DES 15- 24 ANS (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes en emploi (15-24 ans)	%	Nombre d'hommes en emploi (15-24 ans)	%
Elnon - Centre 1	44	20,9%	66	32,5%
Ville de Saint Amand les Eaux	338	28,8%	377	35,1%
CAPH	2304	23,0%	3102	30,6%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

TAUX DE CHOMAGE (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de chômeurs femmes (15-64 ans)	%	Nombre de chômeurs hommes (15-64 ans)	%
Elnon - Centre 1	158	27,9%	84	15,8%
Ville de Saint Amand les Eaux	597	16,8%	554	13,9%
CAPH	5682	19,3%	6227	16,9%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

PART DES NON DIPLOMES PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes non diplômées	%	Nombre d'hommes non diplômés	%
Elnon - Centre 1	309	29,6%	178	23,2%
Ville de Saint Amand les Eaux	1678	25,3%	1113	19,7%
CAPH	15350	25,9%	10975	21,0%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Le taux d'emploi chez les jeunes

En 2010, 20.9% des femmes de moins de 25 ans vivant sur l'iris observé sont en emploi, soit 7.9 points de moins par rapport à la commune et 2.1 points de moins par rapport à l'agglomération).

Chez les hommes âgés de moins de 25 ans, 32.5% d'entre eux sont en emploi, ce qui est supérieur à la moyenne de l'EPCI (-1.9 points) mais inférieur à la moyenne communale (- 2.6 points).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- Le taux d'emploi féminin est de 25%.
- Le taux d'emploi masculin est de 30.6%.

Un taux de chômage féminin élevé sur l'iris

En 2010, 27.9% des femmes de 15 à 64 ans résidant sur le périmètre IRIS centre 1 présentes sur le marché du travail sont à la recherche d'un emploi (soit 11.1 points de plus que pour l'ensemble de la commune de Saint Amand les Eaux et 8.6 points par rapport à l'EPCI).

Le taux de chômage masculin est lui de 15.8%, ce taux est légèrement supérieur à la moyenne communale (+1.9 point) mais inférieur à la moyenne sur l'ensemble de l'EPCI (-1.1 point).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- Le taux de chômage des femmes est de 16.2%.
- Le taux de chômage des hommes est de 14.8%.

Un tiers des femmes sont sans diplôme

En 2010, 29.6% des femmes de 15 ans et plus ayant achevé leur scolarité et résidant sur l'iris centre 1 sont non diplômées (soit 4.3 points de plus à l'échelle communale et 3.7 points de plus que sur l'ensemble de l'EPCI).

23.2% des hommes sont non diplômés (3.5 points de plus que sur la commune, 2.2 points de plus que sur la communauté d'agglomération).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- 21.7% des femmes sont titulaires d'aucun diplôme,
- 18.4% des hommes sont titulaires d'aucun diplôme.

PART DES HAUTS NIVEAUX DE FORMATION PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	%	Nombre d'hommes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	%
Elnon - Centre 1	59	5,7%	49	6,3%
Ville de Saint Amand les Eaux	576	8,7%	560	9,9%
CAPH	3309	5,6%	3408	6,5%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Une part de hauts niveaux de formation dans la moyenne de la CAPH

En 2010, 5.7% des femmes de 15 ans et plus ayant achevé leur scolarité et vivant sur l'iris centre 1 sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long.

Cette proportion se situe dans la moyenne de l'agglomération mais est inférieure de 3 points à la moyenne communale.

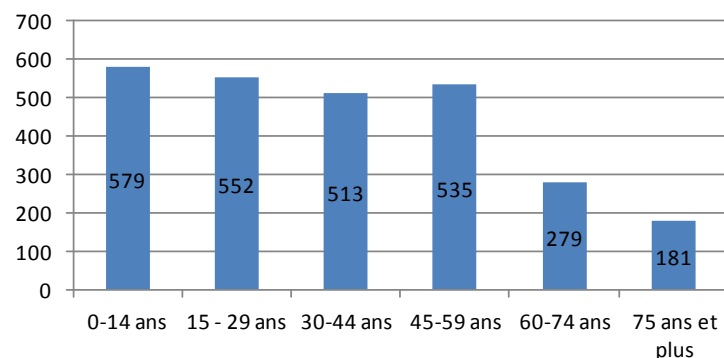
La tendance est identique chez les hommes avec 6.3% de diplômés de l'enseignement supérieur long (contre 9.9% sur la ville de Saint Amand les Eaux et 6.5% sur la CAPH).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

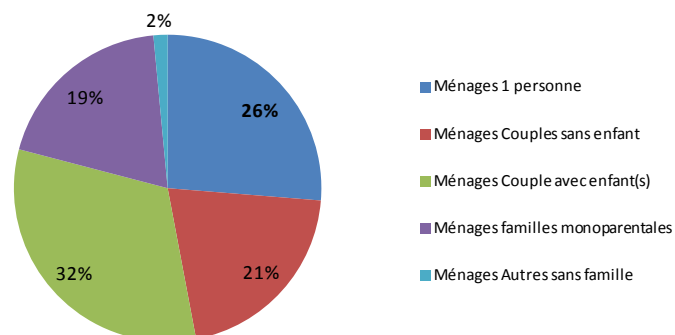
- 8.7% des femmes sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long.
- 10.6% des hommes sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long.

V.3. EN GUISE DE SYNTHÈSE, NOUS RETENONS SUR LE QUARTIER ÉLNON

Répartition de la population de l'iris centre 1 (QPV Elnon) selon l'âge en 2010



Répartition des ménages de l'iris centre 1 (QPV Elnon) selon la composition familiale en 2010



- Une ville de Saint Amand qui présente **des indicateurs plus favorables que sur l'ensemble de l'agglomération**.
- Un quartier prioritaire qui concentre 23.9% de jeunes âgés de moins de 14 ans
- Un revenu médian de 9100 euros en 2011.
- Une part élevée de **ménages monoparentaux avec uniquement des jeunes enfants** (8.9%, soit la proportion la plus élevée après le Boulevard de la Liberté)
- Une part faible de grands ménages par comparaison aux autres sites.

Mais aussi en tendance, à l'échelle des IRIS :

- Des indicateurs qui se rapprochent des moyennes de l'EPCI
- Alors que les taux de chômage de la ville sont inférieurs à ceux de l'agglomération, l'iris centre 1 se démarque avec un **taux de chômage féminin** nettement supérieur (27.9%, soit + 11.1 points par rapport à la ville et + 8.6 points par rapport à l'agglomération)

VI. LES ENJEUX SOCIAUX DU SITE

Remarque méthodologique

Cette partie qualitative présente un regard croisé sur les populations du quartier politique de la ville par les acteurs rencontrés en entretiens : les élus et services de la commune, les chefs de projet politique de la ville, les travailleurs sociaux du département (assistantes sociales, équipes PMI et cadres thématiques) et les bailleurs sociaux.

Sans être nécessairement agrémenté par des effectifs ou des données statistiques, il s'agit de **mettre en exergue les éléments saillants qui – du point de vue qualitatif des acteurs de terrain- caractérisent le territoire** par comparaison à d'autres territoires/quartiers sur lesquels ils peuvent être amenés à travailler. Cet exercice permet de poser, sous un angle qualitatif les enjeux sociaux du territoire retenu en géographie prioritaire.

Nous faisons le choix, sans les hiérarchiser, de rendre compte des points de vue entendus...

Sur le quartier et ses habitants

- « Aucune mixité »
- « Des familles précaires et relevant des minima sociaux »
- « Une forte dépendance aux aides »
- « Des enjeux de Parentalité »
- « Une concentration des difficultés »
- « L'emballage est propre mais socialement rien n'a changé »
- « Un quartier où la mixité sociale ne se joue pas du tout »
- « St Amand est une ville prisée : équipements et infrastructures, il y a tout ! c'est bien desservi »

Des enjeux sociaux prégnants :

- « Une grosse problématique : la protection de l'enfance et AEMO »
- « Le secteur où il y a le plus d'Informations préoccupantes et de mesures de protection judiciaire (AEMO ou Placements) »
- Sur les Aides financières: « le secteur le plus touché au niveau des demandes d'aides (X 2 par rapport aux autres secteurs) »
- « Au niveau du financier, dès la moindre baisse, une habitude de solliciter les aides financières »
- « Paradoxalement, il n'y a pas d'activité au niveau du surendettement »
- « Un manque de postes de médiation ».

Paradoxalement, du point de vue du bailleur majoritaire, les enjeux du site ne sont pas aussi prégnants que ceux mis en avant par les travailleurs sociaux :

- « Sur ce site, la réhabilitation est terminée, il n'y a pas de problématiques particulières au regard du peuplement ... »

Du point de vue des services municipaux, globalement sur les sites en politique de la ville de Saint-Amand-les-Eaux nous avons entendu des sujets qui méritent d'être travaillés :

Sur l'insertion et l'emploi

- « Un travail sur la mobilité avec le projet d'investissement du financement du permis a été engagé dans le cadre de la politique de la ville. »

Sur la Santé

- « On veut continuer les projets VIF sur les enfants et l'obésité.
- « Sur l'accès aux soins et à l'information, il y a un repérage à faire du public RSA avec des freins sur la santé ».

Sur la sécurité et la tranquillité et le vivre ensemble

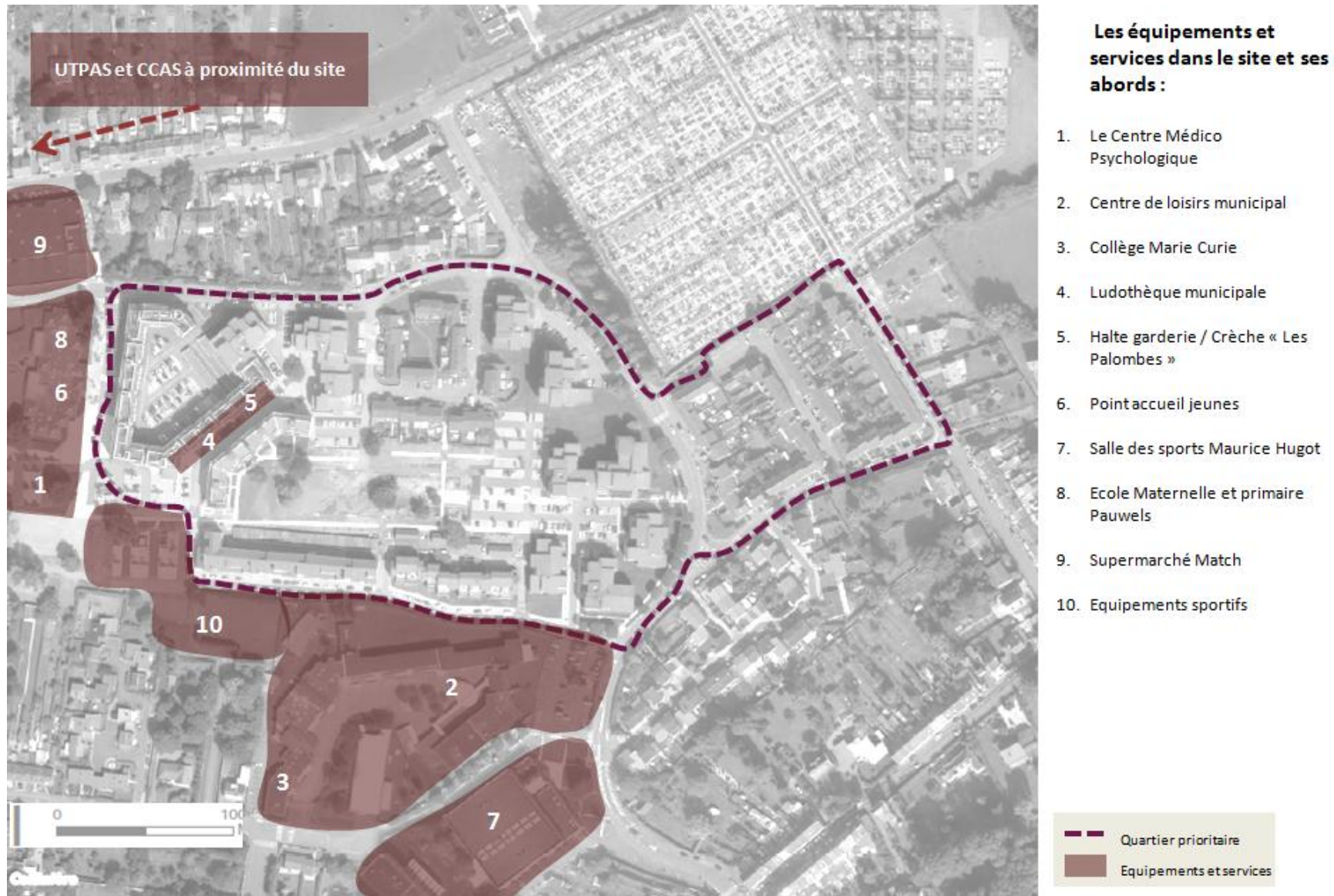
- « On a des actes de délinquance sur les bâtiments publics, il faut améliorer le repérage et les interventions rapide...une équipe SMIR (service municipal d'intervention rapide), créée il y a 10 ans pour l'espace public. Une équipe qui intervient maintenant sur les problèmes de voisinage. Ce sont des médiateurs. »
- « Sécuriser et maintenir la propreté des grands ensembles et espaces publics sur l'Elnon, sur Barbusse...avec des équipes de médiateurs pour sensibiliser...organiser aussi un concours du type « Quartier fleuri ». »
- « L'enjeu est de sécuriser les lieux publics et les grands ensembles. On se pose la question des vidéos surveillances sur les équipements »

Sur le vieillissement

- « Un autre enjeu : maintenir le lien social des personnes âgées isolées. On a des aides ménagères chez les plus de 75 ans pour repérer et connaître leurs besoins. Et pour favoriser le maintien à domicile, avec le CCAS. »

VII. LES RESSOURCES MOBILISABLES SUR LE QUARTIER

VII.1. EQUIPEMENTS ET SERVICES



« Dans le CCAS, toutes les associations caritatives font des distributions au sein du CCAS. On a des problèmes logistiques aujourd'hui car le bâtiment est vieux. J'ai des queues à la porte, on a de plus en plus de gens...le bâtiment a 10 ans et n'a pas été prévu pour ces distributions. Le parking est saturé. »



Le CCAS / Espace solidarité Raymond Bede

L'entretien réalisé avec la commune de Saint-Amand-les-Eaux a permis de localiser les équipements et services sur le site et ses abords.

Au regard de la carte précédent, **le quartier prioritaire Elnon réunit peu d'équipements et services**. Nous y recensons :

- La ludothèque, où les tarifs des prêts de jeux varient de 0,75€ à 3,75€ selon le quotient familial.
- La halte garderie des Palombes, dont la capacité d'accueil est de 10 enfants

Par contre, **une richesse en équipements apparaît aux abords du site** :

- Les équipements sportifs,
- L'école Pauwels et le collège Marie Curie,
- Le point accueil jeunes,
- Le centre de loisirs,
- Le centre médicopsychologique,
- Le supermarché Match
- L'UTPAS (Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale)
- Le CCAS / l'espace solidaire Raymond Bede. De nombreuses structures et associations y assurent des permanences :
 - « Alcool entraide du Nord », 1 fois par mois
 - « Association femme solidaires du Nord », 1 fois par mois
 - Les conciliateurs, 5 fois par mois
 - ADIL (conseiller infos énergie), 2 fois par mois
 - PACT : Protection Amélioration Conservation Transformation de l'habitat), 1 fois par semaine
 - Espace Boutique de Gestion-Pôle création d'entreprises
 - La fédération des accidentés de la vie, 2 fois par semaine
 - Le CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au travail) et une assistante sociale
 - Le CICAS (Centre d'information, de Conseil et d'Accueil)
 - La Caisse d'Allocations Familiales, 3 fois par mois
 - Les assistantes sociales de l'UTPAS
 - Protection Maternelle et Infantile et Service de Prévention Santé
 - Consultations infantiles de PMI
 - Consultations prénatales et de planification
 - Lieu d'accueil parents-enfants



« La maison de l'enfance Jimmy Veaux » sur le Moulin des Loups



Espace Numérique de Proximité

En terme d'équipements et services, un point fort est mis en avant sur la commune de St Amand-les-Eaux : **L'offre en faveur de la Petite enfance** dont deux sites sont sur (ou à proximité) des quartiers en géographie Prioritaire :

- La maison de l'enfance « Jimmy Veaux »
- Les palombes sur le quartier Elnon

Sur la petite enfance nous avons entendu :

« Au niveau petite enfance, une offre de grande qualité »

« 3 sites sur la ville, dont deux sur ou a proximité des quartiers QPV : La Maison de l'enfance du moulin blanc et Les palombes sur la zac »

« Les structures sont municipales avec un niveau de compétences très satisfaisant et un personnel qualifié »

« Un point trimestriel est fait avec les puéricultrices de secteur. Il y a un très bon partenariat et une relais entre la ville et les services de PMI »

A noter également la présence d'une **Espace Numérique de Proximité** aux abords du site.

Par contre, une difficulté est pointée par les travailleurs sociaux sur la commune de Saint Amand les Eaux : l'absence d'opérateurs pour faire le relais vers les populations en difficulté. un manque de postes de médiation est identifié pour aller vers les publics éloignés de l'offre existante.

« Il n'y a plus d'association d'insertion (ACEPIA) qui faisait des actions collectives, des ateliers hygiène alimentaire, alphabétisation, etc... »

« L'acepia faisait le relais mais a déposé le bilan »

« Il manque un centre social et/ou un club de prévention »

« Il y a un tissu associatif culture, sport mais une absence de partenaires insertion »

« Les équipements existent mais sont connotés culturels... Beaucoup de choses existent mais pour ces populations, il manque le pont des populations pour les emmener vers »

« Il y a plein de choses pour l'amandinois mais il y a un public pour lequel l'offre n'est pas accessible »

« L'UTPAS a mis en place une action collective de développement social local « interaction » pour pallier le manque ».

Liste des équipements en quartier vécu

La CAPH et les communes concernées ont établi un listing des équipements à inscrire dans le cadre des quartiers vécus, au titre de la politique de la ville

Les quartiers vécus ne sont pas délimités géographiquement. Ils correspondent aux usages des habitants et aux lieux qu'ils fréquentent. Ils permettent à un acteur situé hors du quartier réglementaire de bénéficier des crédits spécifiques si son action impacte majoritairement les habitants de ce même quartier.

Equipements fréquentés par tous les habitants :

- Mairie et Médiathèque, 67 bis Grand Place
- CCAS-Espace Raymond Bédé, 101 rue du Faubourg de Tournai
- Service des sports et des associations et centre médico-sportif, 11 avenue des Sports
- Le Centre Médico Psychologique, 56 rue de Rivoli
- Salle polyvalente, ruelle des Ecoles, rue Henri Durre
- Ecole d'art, 51 rue des Anciens AFN
- Ecole municipale de danse, 67 bis Grand'Place
- Centre de loisirs municipal, 51 rue Viviers du Clos
- Collège Marie Curie, 51 rue Viviers du Clos
- Collège du Moulin Blanc, 551 rue du Caillou Becau
- Lycée Ernest Couteau, 37 avenue du Collège
- **Equipements sportifs :**
 - o Stade municipal, rue des Anciens AFN
 - o Centre Aquatique Intercommunal, chemin Empire
 - o Saint-Amand Football Club, 3 rue de Valenciennes
 - o Club de judo, 825 route de Condé
 - o VTT Saint-Amand-les-Eaux, 65 Grand'Place
 - o Boulodrome municipal, avenue Angèle Lecat

Equipements fréquentés par les habitants du quartier de l'Elnon

- Ludothèque municipale, résidence Nicolas Dubois
- Halte garderie-crèche « Les Palombes », résidence Les Palombes, place des Tilleuls
- Point Accueil Jeunes, bâtiment Les Palombes
- L'UTPAS-Département, 161 rue du Faubourg de Tournai
- Centre Caron, siège de la Mission Locale et d'un futur équipement petite enfance, 52 rue de Rivoli
- L'ancien Point relais service, 31 avenue du Clos
- Ecole maternelle et primaire Pauwels, 1 rue des Acacias
- **Equipements sportifs :**
 - o Salle Maurice Hugot, avenue Intervilles
 - o Salle des sports, rue de Rivoli
 - o City stade de l'Elnon, rue des Platanes
 - o Le site de l'ancienne piscine, 50 avenue du Clos

Equipements fréquentés par les habitants du quartier du « Moulin des Loups »

- Maison de l'Enfance Jimmy Veaux (crèche et centre de loisirs), rue de l'Elnon
 - Maison de quartier du Limon, rue du Limon
 - Maison Henri Corchand, place Jean Jaurès et son plateau de jeux extérieurs (antenne du service jeunesse, base des éducateurs de rue)
 - Groupe scolaire Bracke Desrousseaux (maternelle et primaire), ruelle des Ecoles, rue Henri Durre
 - **Equipements sportifs :**
 - o Gymnase du Moulin Blanc, rue du Moulin Blanc
 - o Salle de sport Bracke Desrousseaux et son plateau sportif, ruelle des Ecoles, rue Henri Durre
 - o Salle Alfred Lemaitre, 200 rue Henri Durre
- Terrain multisports, cité du Limon

VII.2. REGARD SUR LA PLACE DES HABITANTS ET LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

HAUT COMITE A LA VIE ASSOCIATIVE



Source : Site internet de la ville de Saint Amand les Eaux

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 crée les conseils citoyens. Sur la base d'un cadre de référence existant, la mise en place de « conseils citoyens » dans l'ensemble des quartiers prioritaires permettra de :

- Conforter les dynamiques citoyennes existantes,
- Garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

Des instances de concertation sont existantes sur le territoire de Saint Amand les Eaux.

Le **Haut Comité à la Vie Associative Amandinoise** est une instance de concertation, créée pour favoriser la coopération et les synergies dans la vie locale et associative.

La séance plénière d'installation de ce haut-lieu de la participation citoyenne s'est tenue le jeudi 22 novembre 2012.

Présidé par le Maire ou par délégation, par l'adjoint au Maire en charge de la vie associative, le Haut Comité à la Vie Associative Amandinoise comprend 36 membres (représentants de la Municipalité, d'associations agissant dans quatre domaines d'actions, associations sportives, associations culturelles, associations sanitaires et sociales, associations diverses).

Réunis deux fois par an, la mission des membres du Haut Comité sera par exemple d'organiser en coopération le calendrier des quelques 200 manifestations annuelles mises en place par le monde associatif. Chaque quartier y est représenté.

La ville de Saint Amand souhaite s'appuyer sur ce haut comité pour informer sur la mise en œuvre des conseils citoyens et trouver des représentants au sein des quartiers.

Tous les ans, des **réunions publiques** sont organisées au sein des quartiers avec les habitants, entreprises et commerçants afin de présenter le budget communal, les projets de la ville et du quartier en particulier.

Le **Fonds de participation des habitants** est un dispositif mis en place par la Région Nord - Pas de Calais en partenariat avec les villes ou les Intercommunalités. Depuis 2001, il a pour finalité de soutenir les projets portés par des habitants, organisés ou non en association, dans le cadre d'une démarche de développement social du territoire. Il vise également la participation des habitants à l'animation de l'espace public.

La ville dispose également d'un **Conseil Municipal des Enfants**.

Un conseil des Sages est en projet.



VIII. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

Que retenir ?	
- Une terminologie du CGET « Collinière » correspondant dans les faits au quartier de la « ZAC de l'Elnon » - Un quartier d'habitat formant de part son histoire urbaine une « enclave d'habitat collectif » dense au cœur de St Amand- les-Eaux. - Une étude FDAN réalisée en appui du projet de réaménagement du quartier - L'un des sites en géographie prioritaire le plus densément peuplé avec une problématique d'habitat collectif	
Les atouts- Points forts	Les points de vigilance
- La proximité du Centre Ville - Un projet hors ANRU et pourtant une réelle qualité de renouvellement urbain du quartier à travers une réhabilitation et résidentialisation qualifiante : - o Aménagement des pieds d'immeuble, - o Aménagement des espaces publics, - o Jeux pour enfants, - o Tri enterré en cours. - La présence d'équipements et de structures de proximité sur et aux abords du site. - Un site de l'Amandinois, bassin d'habitat qui bénéficie d'une attractivité résidentielle et d'une richesse en termes d'équipements et services.	- Une enclave de parc social dans la ville - Une vigilance sur la surreprésentation des familles monoparentales. - L'image du quartier : la « terminologie « ZAC de l'Elnon » qui demeure stigmatisée - L'absence de ressources locales en matière d'insertion sociale et professionnelle en direction des publics très éloignés de l'emploi. (Un impact de la réhabilitation et la résidentialisation sur la déqualification d'un patrimoine situé à proximité et non retenu au titre de la géographie prioritaire : la résidence Manouvrier)
Enjeux stratégiques pour le site	
- Veiller aux équilibres de peuplement par une vigilance accrue lors des nouvelles attributions et via les mutations (site stratégique de la future convention de mixité sociale). - Travailler sur l'appropriation des espaces publics dans un souci de pérennisation des investissements engagés. - Travailler sur les enjeux sociaux liés à la parentalité et à la précarité financière des familles monoparentales fortement représentées sur le quartier. - Renforcer les politiques de droit commun d'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle. - Développer la médiation permettant de tendre vers une meilleure accessibilité des publics éloignés de la richesse des équipements de la ville	